

## **Biophytis annonce le dépôt public d'un document d'enregistrement en vue d'une Introduction en Bourse aux Etats-Unis**

**Paris (France), Cambridge (Massachusetts, Etats-Unis), 20 janvier 2021, 8 heures.**

BIOPHYTIS SA (Euronext Growth Paris : ALBPS), société de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de traitements qui ralentissent les processus dégénératifs liée au vieillissement et qui améliorent les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19, annonce qu'elle a déposé publiquement hier après la fermeture du marché à Paris, un document d'enregistrement au moyen du formulaire F-1 auprès de la US Securities and Exchange Commission (« SEC ») dans le cadre de son projet d'introduction en bourse d'actions ordinaires aux Etats-Unis sous forme d'American Depositary Shares (« ADSs »), (l'« Offre ADS ») et son projet de cotation au Nasdaq dans le cadre de celle-ci. Le formulaire F-1 est disponible sur le site internet de la SEC ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

Tous les titres vendus dans le cadre de l'Offre ADS seront émis par Biophytis. Le prix global maximum de l'offre proposée est estimé à ce stade à 14.950.000 dollars US pour les besoins du document d'enregistrement, qui comprend l'option du souscripteur d'acheter des ADSs supplémentaires. Ce montant peut augmenter ou diminuer avant le dépôt du prospectus définitif auprès de la SEC. Le nombre définitif d'actions ordinaires susceptibles d'être émises, le nombre définitif d'ADSs offerts et la fourchette de prix des ADSs à vendre dans le cadre de l'Offre ADS seront déterminés ultérieurement et feront l'objet d'un communiqué de presse distinct.

H.C. Wainwright & Co. agit en qualité de coordinateur et chef de file exclusif pour l'Offre ADS.

Comme indiqué dans le formulaire F-1 déposé auprès de la SEC, Biophytis prévoit actuellement d'utiliser le produit net de l'Offre ADS pour :

- finaliser la partie 2 de son essai COVA sur le Sarconeos (BIO101) dans les insuffisances respiratoires liées à la COVID-19 (qui sera prioritaire en raison de l'accent mis actuellement sur le développement de traitements pour la COVID-19) ;
- finaliser son essai clinique de Phase 2 (SARA-INT) sur Sarconeos (BIO101) relatif à la sarcopénie jusqu'aux premiers résultats ;
- commencer le développement de Sarconeos (BIO101) dans la dystrophie musculaire de Duchenne (DMD) (avec le recrutement du premier patient dans l'essai) après l'approbation IND par la FDA et l'EMA, sous réserve d'un meilleur contrôle de la COVID-19 en Europe et aux États-Unis, avec l'espoir de lancer l'étude au cours du premier semestre 2021 ; et
- continuer à développer sa plate-forme de recherche et développement préclinique sur les rétinopathies et pour d'autres activités de recherche et développement nouvelles et en cours,



**NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS-UNIS**

financer le besoin en fonds de roulement et d'autres objectifs généraux de l'entreprise, y compris le projet de commencer un essai clinique de Phase 1 (MACA-PK) de Macuneos (BIO201) chez des volontaires sains pour le traitement des rétinopathies, avec un premier essai dans la DMLA sèche au 2<sup>ème</sup> semestre 2021, et ce sous réserve d'un examen et d'une approbation réglementaires.

Sous réserve de la réalisation de l'Offre ADS et à compter de celle-ci, Biophytis considère que ses ressources en capital existantes, et notamment sa capacité à tirer sur sa facilité de crédit, ainsi que le produit de l'Offre ADS, pourront financer au moins ses dépenses de fonctionnement prévues pour les 12 prochains mois. Toutefois, Biophytis aura besoin de fonds supplémentaires pour faire progresser ses candidats médicaments au-delà des emplois prévus et décrits ci-dessus. Biophytis prévoit actuellement de développer ses candidats médicaments par le biais de PoC (*Proof of Concept*) cliniques et de rechercher des opportunités de licence et/ou de partenariat en vue de l'approbation réglementaire et de la commercialisation. D'ici là, Biophytis peut satisfaire ses besoins de trésorerie futurs soit par des financements publics ou privés en fonds propres ou par emprunt, soit par le biais d'un financement gouvernemental ou autre, soit par une combinaison de ces approches.

L'utilisation prévue du produit net de l'Offre ADS représente les intentions de Biophytis à partir de ses projets et activités actuels. À la date du document d'enregistrement, Biophytis ne peut pas prévoir avec certitude toutes les utilisations spécifiques du produit net qui sera reçu à l'issue de l'Offre ADS ni les montants qu'elle dépensera effectivement pour les besoins exposés ci-dessus. Les montants et le calendrier de ses dépenses réelles et l'étendue du développement clinique peuvent varier considérablement en fonction de nombreux facteurs, notamment l'avancement de ses efforts de développement, le statut et les résultats des études précliniques et de tout essai clinique en cours ou de tout essai clinique que Biophytis pourrait entreprendre à l'avenir, ainsi que de toute collaboration qu'elle pourrait conclure avec des tiers pour ses candidats médicaments et de tout besoin de trésorerie imprévu. En conséquence, ses besoins de financement futurs restent incertains et sa direction conservera un large pouvoir discrétionnaire sur l'affectation du produit net de l'Offre ADS.

Biophytis attire l'attention du public sur le fait que certaines informations contenues dans le formulaire F-1 n'ont pas encore fait l'objet de communication au public. Par conséquent, conformément à la réglementation applicable, une traduction libre en français de certaines parties du formulaire F-1 est disponible sur le site internet de la Société et peut être consultée en utilisant le lien suivant : <https://www.biophytis.com/2021/>

Les titres mentionnés dans ce communiqué de presse ne seront proposés que par voie de prospectus enregistré auprès de la SEC. Une fois disponible, des exemplaires du prospectus préliminaire décrivant les conditions de l'Offre ADS pourront être obtenus auprès de H.C. Wainwright & Co., LLC, 430 Park Avenue 3rd Floor, New York, NY 10022, ou par téléphone au +1 (646) 975-6996, ou par email à [placements@hcwco.com](mailto:placements@hcwco.com) ou sur le site web de la SEC.

Le document d'enregistrement des titres auxquels il est fait référence a été déposé auprès de la SEC, mais n'est pas encore entré en vigueur. Les titres ne pourront être vendus, et aucune offre d'achat ne pourra être acceptée avant l'entrée en vigueur du document d'enregistrement. Le présent communiqué de presse ne constitue pas et n'est pas destiné à constituer une offre de vente, ou une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, et ne pourra pas être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans une quelconque juridiction au sein de laquelle toute offre, sollicitation ou vente serait illégale avant un enregistrement ou une certification conformément à la réglementation locale.



**NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS-UNIS**

## **A propos de BIOPHYTIS**

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de traitements qui ralentissent les processus dégénératifs liée au vieillissement et améliorent les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19.

La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, Massachussets. Les actions ordinaires de la société sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825).

## **Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques. L'information prospective peut généralement être identifiée par l'utilisation de termes tels que « approximativement », « peut », « sera », « pourrait », « croit », « s'attend à », « a l'intention », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime » ou « prévisions », ou toute autre terminologie comparable qui indique que certains événements pourraient se produire ou non. Ces déclarations prospectives comprennent certaines déclarations relatives à l'introduction en Bourse de Biophytis, ainsi qu'à son activité, y compris ses perspectives et le développement de ses produits. Ces déclarations prospectives sont basées sur des suppositions que Biophytis considère comme raisonnables. Toutefois, il ne peut y avoir aucune garantie que les déclarations contenues dans ces déclarations prospectives seront vérifiées, qui sont soumises à divers risques et incertitudes, y compris, sans limitation, les risques inhérents au développement et / ou à la commercialisation de produits potentiels, aux résultats de ses études, à l'incertitude des résultats d'essais précliniques et cliniques ou d'approbations réglementaires, le besoin et la capacité d'obtenir des capitaux futurs, et le maintien des droits de propriété intellectuelle. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont également soumises à des risques dont Biophytis n'a pas encore connaissance ou qui ne sont pas actuellement considérés comme significatifs par Biophytis. En conséquence, il existe ou il existera des facteurs importants qui pourraient entraîner une différence substantielle entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Ces facteurs incluent, sans toutefois s'y limiter, ceux décrits sous la rubrique "Facteurs de risque" dans le formulaire F-1 de Biophytis relatif à son introduction en bourse aux Etats-Unis. Ces facteurs ne doivent pas être interprétés comme étant exhaustifs et doivent être lus conjointement avec les autres avertissements inclus dans le formulaire F-1. Nous déclinons toute obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, de développements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

Aucune communication ni aucune information relative à l'Offre ADS de Biophytis ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. L'émission ou la souscription des titres de la Société peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques ; ni Biophytis ni la banque impliquée dans l'Offre ADS n'assument une quelconque responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.



## **NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS-UNIS**

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 tel que complété par le Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 (le « Règlement Prospectus »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public dans une quelconque juridiction, y compris la France.

Aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un quelconque des États membres de l'Espace Economique Européen, y compris la France (les « États membres »). En conséquence, les titres ne peuvent être offerts et ne seront offerts dans aucun des États membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Biophytis d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États membres.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient s'adressent et sont destinés uniquement aux personnes situées (x) en dehors du Royaume-Uni ou (y) au Royaume-Uni, qui sont des « investisseurs qualifiés » (tel que ce terme est défini dans le Règlement Prospectus qui fait partie du droit interne en application du European Union (Withdrawal) Act 2018) et (i) qui sont des professionnels en matière d'investissements (« *investment professionals* ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « *Financial Promotion Order* »), (ii) qui sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) du Financial Promotion Order (« *high net worth companies, unincorporated associations etc.* ») ou (iii) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmise (les personnes mentionnées aux paragraphes (y)(i), (y)(ii) et (y)(iii) étant ensemble dénommées, les « Personnes Habilitées »). Toute invitation, offre ou accord en vue de la souscription ou l'achat de titres financiers objet du présent communiqué est uniquement accessible aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé(e) que par les Personnes Habilitées. Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par toute personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué ne peut être distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres aux États-Unis ou dans toute autre juridiction où cette offre pourrait faire l'objet de restriction. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act »), sauf en vertu d'une exemption ou dans le cadre d'une transaction non soumise à enregistrement. Les titres de Biophytis seront enregistrés au titre du Securities Act, et la Société a l'intention de faire une offre au public aux États-Unis.

### **Contact Biophytis pour les Relations Investisseurs**

Evelyne Nguyen, CFO

[evelyne.nguyen@biophytis.com](mailto:evelyne.nguyen@biophytis.com)



**NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS-UNIS**

**Contact pour les relations médias**

*LifeSci Advisors*

Sophie Beaumont

sophie@lifesciadvisors.com

Tel: +33(0)6 27 74 74 49

**Contact pour les relations investisseurs**

*LifeSci Advisors, LLC*

Sandya von der Weid

E: [svonderweid@lifesciadvisors.com](mailto:svonderweid@lifesciadvisors.com)

T: +41 78 680 05 38